



Martigues, le 18 Novembre 2019

*Aux Membres de la CSS de Fos Ouest
(Liste des destinataires in fine)*

Objet : Invitation commission de suivi de site de la CSS de Fos Ouest

Madame, Monsieur,

*Nous vous convions à la prochaine réunion de la commission de suivi de site (CSS) de Fos Ouest
le :*

**Lundi 2 Décembre 2019 à 14 h 30
à Maison de la Mer
Avenue du Sablé d'Or - 13270 Fos-sur-Mer**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour détaillé.

*Nous vous remercions de confirmer votre présence auprès du Cypres par mail à fflorentino@cypres.org
ou par téléphone au **04 42 13 01 00**.*

*En cas d'indisponibilité de votre part, je vous informe que vous avez la possibilité de vous faire
représenter par un suppléant ou un autre membre désigné dans l'arrêté préfectoral. Dans ce dernier cas,
le formulaire « mandat » mis en pièce jointe est à nous retourner (les modalités y sont spécifiées).*

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire de la CSS



**Michel SACHER
Directeur du Cypres**

Pièces jointes :

- Arrêté Préfectoral de modification de la CSS du 28 octobre 2019*
- Mandat*
- Projet règlement intérieur*

*Réunion de la commission de suivi de site (CSS) de Fos Ouest le :
Lundi 2 Décembre 2019 à 14 h 30
à Maison de la Mer
Avenue du Sablé d'Or - 13270 Fos-sur-Mer*

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- *Quorum*
- *Approbation du compte rendu de la CSS du 05/11/2018*
- *Désignation du bureau (suite au nouvel Arrêté Préfectoral)*
- *Modification du règlement intérieur (suite au nouvel Arrêté Préfectoral) et vote*
- *Pour chaque exploitant, présentation des éléments annuels obligatoires (2018) :*
 - *Incidents / accidents*
 - *Bilan des émissions dans l'air et dans l'eau et positionnement par rapport aux critères réglementaires*
 - *Réduction des risques*
 - *Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations*
 - *Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : bilan à disposition non présenté oralement sauf cas particulier*
- *Actions de la DREAL en 2018 et présentation des éventuels faits marquants depuis la dernière CSS*
- *Point sur les PPI en cours de mise à jour et les exercices éventuels relatifs à ces plans*
- *Point sur l'avancement du PPRT Fos Ouest*
- *Point sur la plateforme économique en lien avec le PPRT (Association PICCTO)*
- *Questions diverses*

Liste des destinataires : membres titulaires - Arrêté Préfectoral du 28 octobre 2019

Collège Administration

✓ Préfecture des Bouches-du-Rhône	Monsieur le Préfet ou son représentant
✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	Madame la Directrice ou son représentant
✓ Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Bouches-du-Rhône	Monsieur le Directeur Général ou son représentant
✓ Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Bouches-du-Rhône	Monsieur le Directeur ou son représentant
✓ Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)	Monsieur le Directeur ou son représentant
✓ Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile	Monsieur le Chef ou son représentant
✓ Directeur Académique Services Éducation Nationale (DASEN)	Monsieur le Directeur ou son représentant

Collège des élus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés

✓ Commune de FOS-SUR-MER	Monsieur Richard GASQUEZ Monsieur Philippe TROUSSIER
✓ Commune de PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE	Madame Maryline OXISOGLOU
✓ Métropole AIX MARSEILLE PROVENCE	Monsieur Daniel GAGNON

Collèges riverains des installations classées

✓ Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir	Monsieur Dominique FRAISSE
✓ Mouvement National de Lutte pour l'Environnement	Monsieur Thierry MEGLIO
✓ Association FARE SUD	Monsieur Gérard CASANOVA
✓ Association Mouvement Citoyens de Tous bords « Golfe de Fos Environnement »	Monsieur Romuald MEUNIER
✓ Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos (ADPLGF)	Monsieur Daniel MOUTET
✓ Eau et Vie pour l'Environnement	Monsieur Serge FOURNIER

Collèges exploitants des installations classées

✓ LYONDELL CHIMIE France SAS FOS	Monsieur François-Xavier CARRET
✓ KEM ONE FOS	Monsieur Alain CONCONNI
✓ ALFI FOS	Monsieur Sébastien CONTE
✓ ELENGY FOS	Monsieur Mathieu STORTZ
✓ GCA LOGISTICS FOS à PORT-SAINT-LOUIS	Monsieur Jean-Claude BLANC
✓ DEULEP PORT-SAINT-LOUIS	Monsieur Hubert THERENE

Collège Salariés des installations classées

✓ LYONDELL CHIMIE France SAS FOS	Monsieur Xavier TROLLET
✓ KEM ONE FOS	Monsieur Nicolas KIHÉLI
✓ ALFI FOS	Monsieur Philippe SAULNIER
✓ ELENGY FOS	Monsieur Franck FERRON
✓ GCA LOGISTICS FOS à PORT-SAINT-LOUIS	Madame Stéphanie CUCCARO
✓ DEULEP PORT-SAINT-LOUIS	Madame Isabelle MOUTON

Présidence

✓ Commune de FOS-SUR-MER	Monsieur Philippe TROUSSIER, Conseiller Municipal
--------------------------	---

Personnes qualifiées

✓ CYPRÈS	Monsieur le Directeur ou son représentant
✓ GPMM	Monsieur le Directeur ou son représentant
✓ PICCTO	Monsieur le Président ou son représentant

Expert

✓ SDIS	Monsieur le Directeur ou son représentant
--------	---

Secrétariat CSS

✓ CYPRÈS

MANDAT : BON POUR POUVOIR

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur de la Commission de Suivi de Site de Fos Ouest

- *Lorsqu'il n'est pas suppléé, un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre*
- *Nul ne peut détenir plus d'un mandat*
- *Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance*

Je soussigné(e)

représentant de

du collège.....

donne pouvoir à

représentant de

Du collège

À l'effet :

de me représenter et de voter à :

la Commission de Suivi de Site de Fos Ouest le :
Lundi 2 Décembre 2019 à 14 h 30
à Maison de la Mer
Avenue du Sablé d'Or - 13270 Fos-sur-Mer

Fait le :

Signature :